



HÔTEL DE VILLE
Place de la Cité Administrative
63120 COURPIÈRE

Département du PUY-DE-DOME
Arrondissement de THIERS
Téléphone : 04.73.53.01.21.
Télécopie : 04.73.51.21.55.
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr

COURPIÈRE, le 1^{er} mars 2023

Liste des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 27 février 2023

INTRODUCTION

01	Désignation du secrétaire de séance	<u>Vote</u> : Pour à l'unanimité.
02	<p>Compte-rendu des délégations du Maire.</p> <p><u>Décision 2022-071</u> du 31/12/2022 : Virement de crédits au budget de l'eau – Commune de Courpière – Montant : 5.000 €.</p> <p><u>Décision 2022-072</u> du 31/12/2023 : Virement de crédits au budget principal – Commune de Courpière – Montant : 21.000 €.</p> <p><u>Décision 2023-001</u> du 31/01/2023 : Avenant N°2 – Rénovation de la Salle d'Animation, de la bibliothèque et aménagement de l'Espace France Service – Lot n°2 – Plâtrerie / Peinture (Nécessité de réaliser des adaptations au projet) entre la Commune de COURPIÈRE et la Société dénommée PERETTI dont le siège social est à AMBERT (63600), ZI rue Marc Seguin. Le montant de l'avenant s'élève à 4.365,25 € HT. Le marché de l'entreprise se trouve alors porté à la somme de 190.701,73 € HT.</p> <p><u>Décision 2023-002</u> du 31/01/2023 : Avenant N°3 – Rénovation de la Salle d'Animation, de la bibliothèque et aménagement de l'Espace France Service – Lot n°2 – Plâtrerie / Peinture (Nécessité de réaliser des adaptations au projet) entre la Commune de COURPIÈRE et la Société dénommée PERETTI dont le siège social est à AMBERT (63600), ZI rue Marc Seguin, Le montant de l'avenant s'élève à – 3.818,76 € HT. Le marché de l'entreprise se trouve alors porté à la somme de 186.882,97 € HT.</p> <p><u>Décision 2023-003</u> du 31/01/2023 : Avenant N°2 – Rénovation de la Salle d'Animation, de la bibliothèque et aménagement de l'Espace France Service – Lot n°3 – Menuiseries intérieures (Nécessité de réaliser des adaptations au projet) avec la Société dénommée GIRARD FRERES, dont le siège social est à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE (63550), 200 Route du Tremblant. Le montant de l'avenant s'élève à – 1.314,70 € HT. Le marché de l'entreprise se trouve alors porté à la somme de 96.423,30 € HT.</p>	

<p>Décision 2023-004 du 31/01/2023 : Avenant N°3 – Rénovation de la Salle d’Animation, de la bibliothèque et aménagement de l’Espace France Service – Lot n°3 – Menuiseries intérieures (Nécessité de réaliser des adaptations au projet) avec la Société dénommée GIRARD FRERES, dont le siège social est à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE (63550), 200 Route du Tremblant. Le montant de l’avenant s’élève à – 3.237,00 € HT. Le marché de l’entreprise se trouve alors porté à la somme de 93.186,30 € HT.</p> <p>Décision 2023-005 du 31/01/2023 : Avenant N°3 – Rénovation de la Salle d’Animation, de la bibliothèque et aménagement de l’Espace France Service – Lot n°6 – Electricité (Nécessité de réaliser des adaptations au projet) avec la Société dénommée MTEI dont le siège social est à VISCOMTAT (63250), Le Moulin de la Courtade. Le montant de l’avenant s’élève à – 1.540,00 € HT. Le marché de l’entreprise se trouve alors porté à la somme de 134.427,00 € HT.</p> <p>Décision 2023-006 du 31/01/2023 : Avenant N°4 – Rénovation de la Salle d’Animation, de la bibliothèque et aménagement de l’Espace France Service – Lot n°6 – Electricité (Nécessité de réaliser des adaptations au projet concernant l’aménagement du bar) avec la Société dénommée MTEI dont le siège social est à VISCOMTAT (63250), Le Moulin de la Courtade. Le montant de l’avenant s’élève à 90,00 € HT. Le marché de l’entreprise se trouve alors porté à la somme de 134.517,00 € HT.</p> <p>Décision 2023-007 du 31/01/2023 : Aménagement de la Place Jules Ferry – Lot 05B - Enduits de façades – Modification de marché n°2 avec la Société dénommée SAS ENDUIT PLUS 63, dont le siège social est à ROMAGNAT (63540), 38 Rue de la Roseraie, ZA de l’Artière. Le montant de l’avenant s’élève à 5.700,00 € HT. Le marché de l’entreprise se trouve alors porté à la somme de 28.692,55 € HT.</p> <p>Décision 2023-008 du 03/02/2023 : Achat de produits d’entretien et d’hygiène pour les services de la Mairie avec la Société dénommée DETERCENTRE ET CLEOR, dont le siège social est à COURNON D’AUVERGNE (63800), 8 rue Louis Blériot, pour un montant de 8.128,83 € TTC.</p> <p>Décision 2023-009 du 06/02/2023 : Demande de subvention DETR 2023 - Réalisation d’un terrain multisports / City Stade.</p>	
---	--

AFFAIRES GÉNÉRALES.

03	Remplacements au sein des commissions municipales	Vote : Pour à l’unanimité.
04	Remplacement de membres au sein de la Commission de délégation de services publics.	Vote : Pour à l’unanimité.
05	Remplacement de deux membres au sein de la Commission d’Appel d’Offres.	Vote : Pour à l’unanimité.

06	Avis sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme – 2023-2028.	<u>Vote</u> : Pour à l'unanimité.
-----------	--	--

AFFAIRES FINANCIÈRES.

07	Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.	Le Conseil Municipal prend acte.
08	Thiers Dore et Montagne : Approbation du rapport de la CLECT relative aux charges transférées en 2022.	<p><u>Vote</u> : Pour : 1 (M. CAYRE)</p> <p>Contre : 9 (Mme ANGELI Sylvie – Mme BEAUGER Elodie – M. DUCHER Eric – M. LAVEST Jean-Michel – Mme LIMOUZIN Lydie – Mme SALGUEIRO Carole – Mme EPECHE Huguette – M. Eric MOULIN – M. Thierry CIERGE).</p> <p>Abstentions : 17 (Mme ALEJO Elodie – M. BECOUZE Yves – Mme BOUSSUGE Jeannine – Mme BURIAS Aude – M. CHALUS Jean-Baptiste – M. CLIVILLÉ Laurent – M. DOUBTSOF Eric – Mme FRANZKOWIAK Géraldine – M. GOSIO René – Mme LAFORET Dominique – Mme MAZELLIER Catherine – M. OULABBI Mohammed – M. PFEIFFER Bernard – M. QUERE Michel – Mme ROCHE LACOMBE Isabelle – Mme SAMSON Christiane – Mme TOURON Danielle).</p>

AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX.

09	Territoire d'énergie – Modification des statuts.	<u>Vote</u> : Pour à l'unanimité.
10	Territoire d'énergie – Rénovation éclairage public – Passage en LED – 1 ^{ère} tranche 2023.	<u>Vote</u> : Pour à l'unanimité.
11	SIAEP Rive Gauche de la Dore – Modification des statuts.	<u>Vote</u> : Pour à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES.